

# Pilotage des embarcations maritimes Chef de bord - Martinique

## Domaine

Domaine 08.1.Parcours  
nautique maritime

## Date

Du15/09/2025  
Au19/09/2025

## Durée

Jours: 5.00  
Heures: 31.00

## Autre(s) lieu(x)

[Tout voir](#)

## Numéro de session

S-00086

## Contact administratif

ELISABETH MARTI

[elisabeth.marti@ofb.gouv.fr](mailto:elisabeth.marti@ofb.gouv.fr)

## Responsable pédagogique

CHRISTOPHE NICOLE

[christophe.nicole@ofb.gouv.fr](mailto:christophe.nicole@ofb.gouv.fr)

## Pédagogie

### Programme

- 1.Découverte du cadre réglementaire applicable à l'établissement.
- 2.Apprentissage des éléments du navire et de l'armement de sécurité.
- 3.Maitrise de sa sécurité et celle de l'équipage en toutes circonstances.
- 4.Connaissance des procédures d'urgence .
- 5.Mission en tant que chef de bord .
- 6.Pilotage à vitesse lente et rapide.

### Objectifs

- 1.Connaître le règlement applicable à l'établissement.
- 2.Connaître les éléments du navire et l'armement de sécurité.
- 3.Assurer sa sécurité et celle de l'équipage en toutes circonstances.
- 4.Connaître les procédures d'urgence et pouvoir réagir en cas d'accident/incident.
- 5.Préparer une mission à la mer et pouvoir utiliser les fonctions avancées du matériel électronique embarqué.
- 6.Maitriser le pilotage à vitesses lente et élevée.

### Pré-requis

Habilitation Equipier.

Permis Hauturier.

CFBS.

CRO.

Le service formation vous contactera dès réception de votre demande de formation pour évaluer vos prérequis

## Méthodes et supports

- 1.Méthode démonstrative et interrogative.
- 2.Acitivités pédagogiques le jeu de cartes
- 3.Méthode démonstrative et active. Mise en situation sur des embarcations et sur le terrain.
4. Méthode démonstrative, interrogative et active.
- 5.Mise en situation avec l'organisation d'une mission nautique.
- 6.Mise en situation sur des embarcations

Un carnet de bord est donné aux apprenants ainsi que les fiches mémos.

## Public concerné

Les équipiers maritimes qui sont habilités

## Informations complémentaires

Au cours de la semaine, le suivi des acquisitions des apprenants est effectué au moyen d'une fiche, basée sur les référentiels annexés à l'arrêté du 07 décembre 2021 relatif aux formations nautiques des équipages des navires des entités publiques ou remplissant des missions de service public.

## Planning

**DATE DE DÉBUT :** 15/09/2025 **TYPE DE PLANNIFICATION :** Continue

**DATE DE FIN :** 19/09/2025

**DURÉE (H/J) :** 31:00/5.00

## Séquences

DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	HEURE DE DÉBUT	HEURE DE FIN	DURÉE (H)	LIEU PRINCIPAL
15/09/25	15/09/25	08:30	18:00	7	
16/09/25	16/09/25	09:00	18:00	7	
17/09/25	17/09/25	09:00	18:00	7	
18/09/25	18/09/25	09:00	18:00	7	



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

**ACTION DE FORMATION**